



Les
randonnées
pédestres
familiales
de Barbentane

BALISAGE BLEU

TOUR DE GUET (vigie)

Découverte panoramique
Alpilles, Monts de Vaucluse, du Lubéron,
Mont Ventoux, Dentelles de Montmirail
et collines gardoises

DÉPART :
Parking des écoles des Moulins

COORDONNÉES GPS :
43.896893 , 4.743127

Itinéraire : boucle
Longueur : 8,800 kms

Temps de marche : 3h00 - 4h00

à partir de 6 ans

BALISAGE BLEU

TOUR DE GUET

Découverte panoramique

Le massif de la Montagnette

Montagnette signifie petite montagne. Répartie sur les communes de Barbentane, Graveson, Boulbon et Tarascon, la Montagnette constitue un ensemble de 6 000 hectares dont 1 350 se trouvent sur la commune de Barbentane.

La Tour de Guet (vigie)

De ce point culminant à 158 m. sur la commune de Barbentane, vous découvrirez au sud, la chaîne des Alpilles avec le plateau de la Caume (387 m.) surplombant Saint-Rémy-de-Provence. À l'est, les Monts de Vaucluse avec le petit Lubéron (722 m.), le grand Lubéron (1 125 m.), le Mont Ventoux (1 909 m.) et les dentelles de Montmirail (722 m.), et à l'Ouest, les collines gardoises.

La Tour de Guet ou la Vigie

Cette tour est le poste de surveillance pour la prévention des incendies

du 1er juin au 30 septembre. Nous vous rappelons que l'accès au massif est réglementé par arrêté préfectoral durant cette période (les possibilités d'accès étant mises à jour quotidiennement, il est conseillé de contacter le 0811 20 13 13).

Le Mazet du Garde

Construit en septembre 1874, ce mazet servait de refuge aux gardes champêtres et aux bergers qui venaient faire désaltérer leurs troupeaux au puits.

Des ruches sur le massif

Vous apercevrez, sur le chemin du retour, les ruches de Sébastien Ardigier, jeune apiculteur barbentanais. Ses abeilles *apis mellifera* sont présentes sur le massif de la Montagnette de septembre à février. Près de 100 000 abeilles vivent dans une ruche. Il est déconseillé de s'approcher des ruches. Ses abeilles butinent

dans un rayon de 3 kms autour de la ruche.

L'utilisation des pesticides dans nos jardins s'avère être un réel danger pour elles !

Pour une randonnée agréable

Par arrêté préfectoral, l'accès aux massifs boisés est réglementé du 1er juin au 30 septembre et toute l'année par vent supérieur à 70 km/h.

Les conditions d'accès sont disponibles sur :
www.paca.pref.gouv.fr ou au 0811 20 13 13.

La Montagnette est une source de vie, elle profite à tous mais elle appartient à la commune ainsi qu'à de nombreux propriétaires. Respectons leur hospitalité.

Respectons la Faune et la Flore, admirons les arbres sans les mutiler, les plantes sans les cueillir, les animaux sans les déranger, sachons cohabiter avec les chasseurs et les autres utilisateurs.

Respectons le Balisage.

N'abandonnons pas nos détritiques et nos masques usagés n'importe où.

N'allumons pas de feu, ne fumons pas, ne nous aventurons pas par temps de sécheresse ou par grand vent.

L'accès au massif est interdit aux véhicules à moteur ainsi qu'aux trottinettes électriques (sauf véhicules autorisés : propriétaires, chasseurs et services techniques).

Évaluons notre force physique en fonction de la durée de la randonnée choisie.

Renseignons nous sur les conditions météorologiques, évitons de partir seul, emportons de l'eau en quantité suffisante, une trousse de secours, une boussole, une carte IGN

La chasse sur la Montagnette : période de chasse pour petit gibier, ouverture 2^e dimanche de septembre (le jeudi et dimanche) à partir du 1^{er} Novembre (le jeudi, samedi et dimanche) jusqu'au 2^e dimanche de janvier.

Les battues sont automatiquement signalées par la mise en place de panneaux par la Chasse Communale.

Chasse à la Bécasse du 10 janvier au 20 février, le samedi et dimanche.

Avec INFO-FLASH, vous pouvez à tous moments faire un signalement.



LE BALISAGE DES SENTIERS



Bonne direction



Changement de direction



Mauvaise direction

"Le Département et les baliseurs bénévoles officiels de la FFRandonnée Bouches-du-Rhône entretiennent les itinéraires de randonnée pédestre."



Conception : Service communication - Mairie de Barbentane
Textes : Marielle Chauvet - Sylvie Drouhard - Guy Fluchère
Visuels : Marielle Chauvet - Sylvie Drouhard

Baliseurs : Marielle Chauvet - Sylvie Drouhard - Carmen et André Martin

13570 Barbentane